



www.randoqueyras.com

04 92 45 04 29

- FICHE DESCRIPTIVE -

LIBERTÉ 2020

LES CEVENNES EN FAMILLE

Séjour en gîte et chambre d'hôtes
3 jours / 2 nuits



À l'aide du sac à dos « curieux de nature » et du « carnet nature », nous vous proposons une randonnée avec vos enfants et de découvrir la faune et la flore des Cévennes en s'amusant ! Le sac à dos imaginé par l'association Cévennes Ecotourisme, renferme de nombreux outils pour observer et comprendre la nature. Nous n'avons pas oublié les parents, à l'aide d'un carnet de voyage vous allez pouvoir vous exprimer par l'écriture, le dessin, le collage ...ou tout simplement en prenant des notes pour garder une trace de votre séjour en famille.

Vos enfants et vous allez adorer !

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

FLORAC - BARRE DES CÉVENNES

Florac se situe sur le Tarnon au cœur du Parc national des Cévennes, à l'entrée des gorges du Tarn, au pied du causse Méjean et des Cévennes. Le sentier monte en lacets dans un boisement de résineux pour rejoindre en flanc de montagne le hameau de la Rouvière. Le GR traverse d'anciennes terrasses de culture, puis le plateau calcaire de Ferrières pour arriver au village de Barre des Cévennes. Nuit et repas en gîte

Distance : 15 km. Dénivellation : 450 m en montée. Temps de marche : 5 h

Jour 2

BARRE DES CÉVENNES – CASSAGNAS

Le village de Barre des Cévennes s'appuie sur ses flancs et domine la Vallée Française qui s'allonge au sud. La région fut particulièrement marquée par la révolte des Camisards au début du XVIIIe siècle. Le sentier longe les crêtes au dessus de la vallée de Trabassac pour rejoindre le col du Plan de FontMort. Descente dans la vallée de la Mimente par la forêt domaniale du Plan de Font Mort. Dans la vallée le circuit empreinte une ancienne voie ferrée jusqu' à Cassagnas. La succession de ponts, et mur témoigne des efforts et de la qualité du travail qu'accomplirent, il y a plus de cent ans, les ouvriers du chemin de fer. Nuit et repas en chambre d'hôtes

Distance : 13 km. Dénivellation : 300 m en montée. Temps de marche : 4 h 30

Jour 3

CASSAGNAS – BALAZUEGNES

L'itinéraire suit l'ancienne voie de chemin de fer au bord de la rivière pour rejoindre le village de Saint Julien d'Arpaon et Balasuègnes. Retour à Florac en minibus. Fin du séjour

Distance : 10 km. Dénivellation : 200 m en montée. Temps de marche : 3 h 30

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

ACCÈS EN VOITURE

- Carte Michelin n° 11330 CANTAL - LOZERE.
- Vous avez la possibilité de garer votre véhicule sur le parking du village ou un parking privé (3€uros/jour)

ACCÈS EN TRAIN

La gare SNCF d'Alès, puis liaison en bus aller retour entre la gare SNCF d'Alès et la ville de Florac (sauf dimanche et jour férié).

Bus BOULET : 04.66.65.19.88 ou 06.60.58.58.10

- Site Internet : www.voyages-boulet.com

DISPERSION

Fin du jour 3

NIVEAU

1 Chaussure

4 h 30 à 5 h de marche, itinéraire vallonné de 13 à 15 km, 200 à 450 m de dénivelé par jour.

HEBERGEMENT

Gîte et chambre d'hôtes

GROUPE

Minimum 3 personnes

ENCADREMENT

Séjour en liberté sans accompagnateur

MATERIEL FOURNI

Le sac curieux de nature :

Ce sac à dos est une véritable malle aux trésors : on y trouve des **jumelles** pour voir au loin, un **stéthoscope** pour écouter la sève de l'arbre monter, un **outil pour aspirer les fourmis** et petits insectes pour une observation minutieuse ou encore une **passoire à thé** pour attraper les crevettes qui nagent dans les ruisseaux. Cerise sur le gâteau, le sac à dos est fabriqué localement de manière artisanale. Vos enfants et vous allez adorer !

Le carnet nature :

Pour accompagner les 8-10 ans dans leur découverte du Parc national des Cévennes, un guide sur mesure le Carnet Nature. En balade, vos enfants multiplient les pourquoi, et vous êtes arrivés au bout de vos connaissances (voire de votre patience). Le Carnet Nature sera votre sauveur, et leur allié dans la découverte de leur nouveau terrain de jeu. Spécialement Créé pour eux, le carnet détaille l'environnement de chacun des massifs du Parc national des Cévennes. La géologie des Causses, la flore de l'Aigoual, la faune du Mont-Lozère, le patrimoine des Cévennes, ... avec Tom, l'écureuil, ils partent à la découverte de chacun de ces mondes. En quelques questions ou coups de crayons, le plus célèbre des rongeurs cévenols leurs dévoile tous ses secrets. Et il ne faudra pas oublier votre canif, Tom aime aussi le bricolage, un vrai débrouillard, à l'image des gens d'ici.

Maintenant, c'est à vous de leur demander pourquoi ? Ils connaissent la réponse.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- Sac à dos de 30/40 litres & sac de voyage
- 1 pantalon léger, short, jogging, T-shirts
- 1 pull chaud (soirée)
- 1 polaire, 1 bonnet
- 1 vêtement de pluie (1 cape de pluie ...)
- 1 chapeau et la crème solaire
- Gourde/thermos, couverts et assiettes pique-nique
- de bonnes chaussures de marche
- mini pharmacie perso
- 1 paire de lunettes de soleil
- 1 lampe de poche

DATES ET PRIX

Tous les jours d'avril à octobre

270 €/ adulte

et

160 €/enfant (8-12 ans)

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en demi-pension en chambre double
- Les pique-niques
- Le transport des bagages
- Les carte IGN et carnet de voyages
- Le retour en minibus depuis Florac

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'accompagnement
- Les boissons personnelles
- Les assurances

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour**. Le solde sans rappel de notre part, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
2. **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)**
3. **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (3,9 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z